Qui n'a pas son badge? 10 mar



« Vous voyez ce badge vert, là au bout de mon doigt... Ce n'est pas pour ma poussette mais pour la voiture de ma Maman. » C'est Marine, un an, qui le dit. Ce badge est remis gratuitement aux Etretatais et il permet aux résidants de stationner sans passer par la case horodateur! A retirer en mairie ou au poste de police d'Etretat tous les jours de 10 à 12 h sauf dimanches et jours fériés. Se munir de la carte grise du véhicule, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.